

Focus jeunes filles MeNA

(Décembre 2025)

Les publications «FOCUS HYMA» ont pour objectif de rassembler des informations les plus actuelles et pertinentes concernant les jeunes MENA, ex-MENA et/ou jeunes ressortissant.e.s de pays tiers sur les territoires de Liège-Huy-Waremme, à destination des opérateurs de deuxième ligne. Chaque publication Focus est orientée vers un thème spécifique. Elle dresse un état des lieux de la situation à un moment donné et apporte des informations pratico-pratiques ainsi que des constats et analyses de terrain.

Les informations apportées sont documentées mais les retours des acteur.rice.s de terrain sont le résultat d'échanges et de rencontres, formels ou informels. Dans l'ensemble, ce document ne se prétend pas exhaustif mais se veut un outil de clarification et de soutien pour les acteur.rice.s des différents secteurs qui accompagnent les jeunes issu.e.s de la migration.

Cette publication Focus se penche sur la question de la prise en charge et de l'accompagnement des jeunes filles MeNA.

1. Etat des lieux

Pour commencer, il convient de rappeler que les femmes et les jeunes filles représentent environ 50 % des migrations internationales, qu'elles soient volontaires ou contraintes.

Malgré ce constat, les politiques publiques peinent à répondre de manière adéquate à cette réalité. À la base de ce manque, on observe l'absence de données ventilées par genre. Les jeunes filles sont souvent considérées uniquement comme des « enfants », ce qui les rend invisibles à plusieurs niveaux : en raison de leur âge, de leur statut de migrantes et de leur genre.

Comme leurs aînées, les jeunes filles migrantes subissent des violences à l'égard des femmes fondée sur le genre¹ à chaque étape de la migration. Elles peuvent être la raison du départ ou apparaître durant le trajet migratoire. Selon l'UNICEF, la moitié des femmes et jeunes filles migrantes subissent des violences au cours de leur parcours. Concernant les MeNA, il s'agit de

¹Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique, Art 3, d : *“le terme « violence à l'égard des femmes fondée sur le genre » désigne toute violence faite à l'égard d'une femme parce qu'elle est une femme ou affectant les femmes de manière disproportionnée ;”*



9 jeunes filles sur 10. Le corps des femmes devient monnaie d'échange et marchandise, notamment à travers la prostitution. Même dans l'estimation la plus basse, 70 % des victimes de la traite des êtres humains sont des femmes et des jeunes filles, exploitées sexuellement ou réduites à la servitude domestique.

Une fois arrivées dans le pays d'accueil, elles font également face à de multiples formes de violence : pressions pour des rapports sexuels transactionnels, vie à la rue, obligation de mendier, exploitation domestique... Pour celles qui arrivent en famille, s'ajoutent les mariages précoces ou forcés, les violences liées à l'honneur et les contraintes liées au regroupement familial, qui les obligent à rester dans le foyer même lorsqu'elles subissent des violences. Le système belge actuel impose en effet à la personne rejoignant·e de vivre avec la personne disposant de la nationalité pendant cinq ans. Si ce parent ou conjoint est violent, les conséquences peuvent être catastrophiques. Et si elles fuient, c'est souvent la clandestinité qui les attend. Des procédures spécifiques existent, mais elles restent peu connues et difficiles à appliquer.

Au niveau du public plus spécifique des jeunes filles MeNA, tous les constats vont dans le sens d'une augmentation du nombre d'arrivées. Au niveau des chiffres du Service des Tutelles, il y avait 16% de jeunes filles au moment du premier signalement en 2024. Ce sont 21% en septembre 2025, et 28% au moment de la désignation d'un tuteur. Généralement, par rapport aux MeNA garçons, ces jeunes filles ont des profils divers et des raisons de demande d'asile différentes. Elles nécessitent donc une prise en charge particulière.

Parmi les points d'attention spécifiques à ce public, on peut citer, outre les violences à l'égard des femmes fondées sur le genre, le fait que les vécus sont souvent excessivement difficiles et que ces jeunes filles disposent de très peu de disponibilités pour s'engager dans un accompagnement en santé mentale. Elles sont confrontées à des traumatismes trop importants pour se projeter dans le futur ou revisiter leur passé. Elles vivent dans l'urgence, l'attente des papiers, la recherche de sécurité et ne sont souvent pas capables de s'impliquer dans leur scolarité ou dans un autre projet. Une autre difficulté réside dans le fait que, souvent, dans certains pays d'origine, ces jeunes filles ne peuvent jamais être seules, ce qui complique leur autonomie et leur adaptation en Belgique, qui passe souvent par la vie en mixité. Elles n'osent donc pas vivre seules, hésitent à solliciter les professionnel·le·s et craignent que leur situation soit médiatisée. En se retranchant ainsi, elles restent sous la domination d'hommes et peinent à trouver leur indépendance. Par ailleurs, elles doivent

souvent prendre conscience que ce qu'elles ont vécu est une forme de violence et trouver les mots pour l'exprimer. Cela implique un travail de déconstruction important.

Les spécificités des femmes migrantes mineures sont nombreuses et les intervenant.e.s formé.e.s restent rares. Il est essentiel de prévoir un accompagnement progressif et sur le long terme, laissant aux jeunes filles le temps de se (re)construire, de (re)trouver confiance en elles et dans la société d'accueil, ainsi que de se projeter vers une vie autonome. Malheureusement, les politiques actuelles ne vont pas dans ce sens. Il faudra donc compter sur la bienveillance et la solidarité des structures d'accueil pour soutenir ces jeunes filles le mieux possible.

2. Prise en charge dans les centres d'accueil

Il nous a semblé que la meilleure façon de parler de la prise en charge et de l'accompagnement des jeunes filles MeNA était d'interroger directement une personne dont c'était le travail au quotidien. Parmi les parcours morcelés de ces jeunes, l'endroit où elles passent généralement une longue période, et ont le temps de lier des relations de plus long terme, sont les centres d'accueil. Nous avons donc décidé d'aller à la rencontre de Lucie Desaubies, coordinatrice de l'équipe MeNA au Centre Croix-rouge de Nonsceveux, pour qu'elle puisse nous en dire plus sur son travail et celui de son équipe dans leur quotidien avec ces jeunes filles.

1. Pouvez-vous vous présenter et présenter votre poste en quelques mots

Lucie Desaubies, coordinatrice de l'équipe MeNA au Centre Croix-Rouge de Nonsceveux. L'équipe est récemment passée de 6 à 4 personnes suite à la diminution de l'accueil de MeNA dans le réseau et la fermeture de places. Le centre est passé de 33 places MeNA à 22 avec 6 dossiers jeunes par référents et 4 pour la coordinatrice.

2. Combien recevez-vous de jeunes filles MeNA ? Quelle est la proportion par rapport aux garçons ?

Le centre de Nonsceveux accueille des jeunes filles MeNA depuis début 2024. La préparation s'est faite au fur et à mesure de l'arrivée des jeunes filles. Sur les 22 places MeNA il y a actuellement 8 filles et 12 garçons. La prochaine entrée sera une fille.

3. Est-ce que vous observez une évolution de ces chiffres dernièrement ?

Le pourcentage des filles augmente, les chiffres globaux pour les centres Croix-Rouge sont passés de 5% à 10-15%. On accueille aussi des profils de plus en plus jeunes chez les filles et les garçons.

4. Quel type de profil retrouve-t-on chez ces jeunes filles (âge, pays d'origine, niveau socio-économique, etc.) ?

Au niveau des profils ce sont des jeunes filles seules (pas de famille informelle type tante, frère et sœurs etc.), âgées entre 15 et 17-18 ans. Au départ, beaucoup venaient d'Erythrée, puis cela s'est diversifié avec d'autres pays d'origine, principalement d'Afrique, comme la Somalie, le Burundi, le Congo, la Guinée, l'Algérie et l'Angola. Ce ne sont pas les pays d'origine que l'on retrouve chez les MeNA garçons (Afghanistan, Syrie), à part l'Érythrée.

Une autre différence est que ce sont principalement des jeunes filles lettrées, scolarisées, issues de la classe moyenne précaire. Aucune des jeunes filles accueillies n'était pas scolarisée, ce qu'on peut souvent constater chez les garçons.

5. Est-ce que vous accueillez des jeunes Non Demandeurs de Protection Internationale ?

Si oui, est-ce qu'il y a des jeunes filles NDPI ?

Il n'y a eu qu'un seul accueil de jeune fille NDPI, avec un profil de grande vulnérabilité, lié notamment à une problématique de prostitution. Elle n'est malheureusement pas restée longtemps. Il est difficile de travailler sur le long terme avec ce type de profil très vulnérable.

6. Quelles sont les raisons pour lesquelles ces jeunes filles MeNA migrent ?

Il faut savoir que les jeunes ne nous racontent pas toujours leur histoire et nous ne les forçons évidemment jamais à le faire. Nous avons quand même accès à certaines informations via les PAI (Projet d'Accueil individualisé). En ce qui concerne les raisons de migrer des jeunes filles, il s'agit souvent de fuir un mariage forcé, l'excision ou des violences de genre (également des menaces de kidnapping). Il peut aussi s'agir du fait d'appartenir à une minorité religieuse, de fuir un conflit ou la recherche d'une vie meilleure et d'avoir accès aux études. Principalement des raisons liées au fait d'être une femme.

7. Quels sont leurs projets en Belgique ? Ont-elles des liens, des attaches avec des personnes sur le territoire ? De la famille éloignée ?

Ce n'est pas la majorité mais oui, certaines ont une tante, un oncle ou des gens qu'elles connaissent en Belgique. Cela peut être aussi la communauté au sens plus large, des ami.e.s, des cousines mais pas forcément de la famille proche. Nous avons aussi des cas

de jeunes filles déposées ou envoyées par leurs parents en Belgique car ils ne peuvent pas assurer leur sécurité au pays d'origine. Évidemment se pose la question de savoir si ces jeunes filles vont recevoir l'asile ou non, c'est difficile à juger, surtout actuellement.

8. Comme se passe l'accueil à l'arrivée ? Est-il le même que pour les garçons ?

Il n'est pas différent pour les filles et les garçons car chaque jeune est accueilli.e de manière individuelle. La différence va plutôt se jouer au niveau de l'accueil par le bureau médical.

9. Comment se passe l'accompagnement tout au long de la présence au sein du centre ?

Est-il le même que pour les garçons ?

L'accompagnement est globalement le même car il se fait de façon individualisée en fonction de la personne et de ses problématiques. Pour les jeunes filles l'accompagnement est plus spécifique au niveau médical qui prendra en charge, notamment via des partenaires, des problématiques plus spécifiques comme les conséquences de viols, l'excision ou les maladies liées au genre comme l'endométriose. Au-delà du bureau médical, il y a aussi un accompagnement psychologique, en planning familial, etc. qui peut se mettre en place tant pour les filles que pour les garçons.

10. Comment se passe la sortie de centre ? Est-elle la même que pour les garçons ?

A nouveau, la transition entre la deuxième et la troisième phase est individualisée, avec une attention particulière aux vulnérabilités de chacun.e.

11. Quelles activités mettez-vous en place en termes de

a. Prévention

Des ateliers EVRAS sont régulièrement organisés par la coordination MeNA avec Prévention Sida. Au cours de ces ateliers sont abordées des questions comme le consentement, l'égalité, la santé sexuelle et, plus généralement, les thématiques amenées par les jeunes eux/elles-mêmes. Cela se fait avec tout le groupe et la mixité filles-garçons et de pays d'origine amène des discussions très intéressantes et une facilité dans les échanges. Tout cela est évidemment toujours adapté aux réactions et demandes des jeunes, s'il y a une demande de groupe non mixte, cela est aussi organisé.

b. Accompagnement individuel

Chaque jeune à un.e référent.e, un.e tuteur.rice et un.e assistant.e social.e pour travailler l'individuel. Il y a des rencontres de bilan tous les trois mois minimum, avec

un suivi quotidien. Il y a toujours un.e accompagnateur.rice à l'étage MeNA, de jour comme de nuit. C'est un accompagnement qui est assez rapproché.

c. Accompagnement collectif

Il y a beaucoup de collectif, en mixité, cela fonctionne très bien. Il y a des cercles de parole, des ateliers, des activités.

d. Bien-être, santé et santé mentale

Que ce soit pour les filles ou les garçons, actuellement 75% des MeNA ont un suivi psychologique, ce qui est énorme. Avant, il était très difficile d'amener ces jeunes vers des accompagnements de ce genre. Le changement pourrait venir de l'effet positif de la mixité, les filles sont plus facilement intéressées.

12. Comment se passent les relations entre filles et entre filles et garçons ? Comment gérez-vous les mixités ?

La mixité dans l'aile MeNA fait énormément de bien, c'est une certitude. C'est plus calme, plus équilibré, les conflits sont très rares. Les jeunes sont respectueux.ses les un.e.s envers les autres, il n'y a jamais eu de plainte pour violence, harcèlement. Filles et garçons ont vécu des violences et des traumatismes sur le chemin de migration qui peuvent finalement être assez similaires.

Il y a un étage MeNA, c'est un étage mixte, dans lequel les filles sont à deux par chambre. Par rapport aux garçons, il y a une attention plus particulière à leur intimité, au fait de ne pas entrer dans leurs chambres pour les réveiller le matin, par exemple.

Il y a aussi une mixité de pays d'origine entre les filles, cela crée une belle dynamique, notamment au niveau de l'apprentissage du français puisque certaines d'entre elles sont francophones. Elles s'entendent très bien.

Le fait d'avoir un groupe très hétérogène, contrairement à avant où une seule nationalité était fortement représentée, a changé positivement la dynamique. Le groupe est peut-être moins soudé mais nous avons adapté notre accompagnement collectif. Avant on travaillait plutôt l'individualité, le fait de ne pas être un parmi les autres, maintenant on travaille plus la création des liens du groupe.

13. Faites-vous des partenariats avec des associations spécialisées dans l'accompagnement des jeunes filles migrantes ou d'autres associations ? Si oui, lesquelles et sous quelle forme ?

Il y a un gros travail avec les plannings familiaux. Le planning familial Ourthe Amblève, le plus proche du centre, et aussi avec Inforfemmes, plutôt en suivis individuels, notamment pour des cas d'endométriose.

Les cas de Mutilations Génitales Féminines sont travaillés avec le GAMS.

Les accompagnements psychologiques sont assurés par les plannings, Savoir-être et Mobilea, à nouveau en individuel.

Il y a un futur projet avec Plan International pour la réalisation d'ateliers en groupe sur la question du genre.

14. Portez-vous une attention particulière aux violences de genre ?

Oui, au niveau du centre en général, il y a eu des marches exploratoires dans le centre la nuit avec les jeunes filles pour qu'elles puissent identifier les endroits où elles se sentent en insécurité. Des éclairages ont été ajoutés dans ces endroits. Cela fait partie du plan d'action du centre.

15. Avez-vous des procédures spécifiques en cas de constats d'exploitation sexuelle, de mutilations génitales féminines, de mariage forcé,... ?

Ce sont plutôt des réactions au cas par cas. On laisse la personne déterminer ce pour quoi elle a besoin de soutien, de quoi elle a besoin, rien n'est automatique.

16. Quels sont les points positifs dans le travail avec ces jeunes filles ?

La mixité, cela permet de soulever des questions du quotidien qui sont plus globales parce qu'elles font écho aux filles et aux garçons.

17. Quels sont les besoins non couverts dans l'accompagnement de ce public ?

Ce n'est pas spécifiquement lié à l'accompagnement des jeunes filles mais nous rencontrons bien-sûr des limites dans l'accompagnement de certain.e.s jeunes, notamment dans les cas de problèmes de santé mentale plus sévères. Ces jeunes devraient être accueilli.e.s dans des structures plus petites, avec un accompagnement plus rapproché mais ces structures manquent.

Il y aurait aussi un besoin de formation pour l'équipe, notamment sur les violences spécifiques comme les mariages forcés et violences liées à l'honneur, les mutilations génitales féminines, etc. Et la mise en place de procédures spécifiques pour la prise en charge de ces violences.

18. Si vous aviez une baguette magique, que mettriez-vous en place pour améliorer la situation et le suivi de ces jeunes filles ?

Plus d'outils et de documentation sur cette population spécifique.



Place Xavier Neujean 19b - 4000 Liège
N° entreprise 465.562.188

info@cripel.be
www.criple.be



T : +32(0)4 220 01 20

Avec le soutien de

FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES



www.enmieux.be



Liège



Wallonie



SPW
Service public
de Wallonie



Cofinancé par
l'Union européenne

19. Voudriez-vous ajouter quelque chose ?

Merci !

3. Prise en charge par les tuteurs et tutrices

Un autre acteur qui a un rôle important, et sur le long terme, dans le parcours d'une jeune MeNA est le tuteur ou la tutrice. Il faut savoir que seulement certain.e.s d'entre eux/elles, avec un profil et une expérience particulière, sont désigné.e.s pour l'accompagnement des jeunes filles. Nous avons donc également tenu à rapporter les propos d'une de ces personnes.

1. Pouvez-vous vous présenter et présenter votre rôle en tant que tuteur ?

Bruno Cabral, je suis tuteur depuis plus de 10 ans, je pense que j'ai accompagné plus de 130 enfants, que ce soient des jeunes garçons, des jeunes filles de tout âge, de toute origine. Je suis assistant social de formation et responsable du service MeNA de la Croix-Rouge Belgique. Mon rôle en tant que tuteur est assez vaste. C'est une représentation légale du/de la jeune, donc en termes administratifs et juridiques, que ce soit devant les instances d'asile ou toute instance belge. Notre objectif est aussi de faire valoir tous les droits du/de la jeune.

Au-delà de ça, on a un suivi administratif, qui peut aussi bien concerner les comptes bancaires, les allocations familiales, les demandes de prise en charge par la mutuelle. Mais évidemment, tout ce qui concerne également l'autorisation de séjour. Donc, accompagner le/la jeune en toute démarche au séjour, préparer, informer, accompagner le/la jeune aux auditions, etc. C'est l'accompagnement aussi dans le bien-être. Et là, on s'assure surtout de trois pôles : la scolarité, la santé et l'hébergement.

Pour la scolarité, il est important de s'assurer que le/la jeune est scolarisé.e, que l'école est adaptée et l'accompagner dans son projet scolaire. Donc, le/la rencontrer, s'assurer que tout se passe bien à l'école, proposer un accompagnement plus spécifique via le PMS ou autre si nécessaire. Pour la santé, il s'agit de veiller à ce que le/la jeune ait accès aux soins de santé nécessaires, santé physique ou santé mentale. C'est toujours à la demande du/de la jeune et avec la logique de l'accompagner dans ses démarches, quelle que soit sa demande, sa situation ou sa problématique. Au niveau des hébergements, on est garants du fait que l'hébergement réponde adéquatement aux besoins du/de la jeune, en termes d'infrastructure, de sécurité, d'accompagnement. Et si ce n'est pas le cas, alors c'est à nous de faire valoir les droits du jeune, de déposer plainte au niveau du tribunal du travail, de voir avec l'avocat.

Il y a aussi le volet intégration du/de la jeune, faciliter le vivre ensemble, aider les jeunes à comprendre notre culture, mettre en place des projets de parrainage, socio-culturels ou sportifs.

Un des rôles les plus importants, c'est la création du lien de confiance. C'est stipulé dans la loi et cette relation de confiance est la base de notre travail. Elle peut se faire de manière informelle ou formelle. Informelle à travers des visites, des activités, des promenades, en fonction des besoins du jeune. Formelle à travers des rencontres régulières, des entretiens de soutien aux jeunes.

Et finalement, coordonner tous les intervenants autour du jeune, c'est-à-dire le côté pluridisciplinaire de l'intervention et s'assurer que le/la jeune soit au centre des décisions.

2. Quelle est la proportion de jeunes filles MeNA accompagnées par rapport aux garçons ?

Sur les 18 jeunes que j'accompagne aujourd'hui, j'ai 5 filles qui ont entre 5 et 14 ans. J'ai beaucoup d'enfants dans les jeunes filles.

3. Est-ce que vous observez une évolution de ces chiffres dernièrement ?

Les années 2022 à 2024 ont eu des taux de signalement très faibles pour les jeunes filles, de 3-5%. Les années précédentes étaient plutôt dans des taux de 10 à 15%. Ça dépend donc d'une année à l'autre.

Cette année, on est revenu à un chiffre un peu plus « traditionnel » de 10-15%. Il y a une augmentation des signalements des jeunes filles érythréennes, par exemple. Et d'autres profils un peu plus spécifiques comme les jeunes filles Roms. Donc oui, il y a une augmentation parce qu'on est passé de 3-4% l'année passée à 10-15% cette année.

4. Quel type de profil est-ce qu'on retrouve chez ces jeunes filles (âge, pays d'origine, niveau socio-économique, etc.) ?

J'ai des profils assez variés. D'abord, beaucoup de MeNA filles en famille informelle (souvent chez leur tante). Ce sont principalement des enfants de moins de 12-13 ans, qui viennent de pays comme le Cameroun, le Congo ou la communauté Roms.

Ce sont des profils assez différents de ce qu'on retrouve chez les MeNA garçons car elles sont en famille et/ou viennent de groupes ethniques ou de groupes un peu différents de ce qu'on a l'habitude. Par contre, dans les centres d'accueil, on a beaucoup d'Érythréennes, de Somaliennes, des Guinéennes. Là, ce sont des profils un peu plus similaires, mais les raisons qui poussent ces jeunes filles à migrer sont différentes. Si on prend des Somaliennes et des



Place Xavier Neujean 19b - 4000 Liège
N° entreprise 465.562.188

 info@cripel.be
 www.criple.be

 T : +32(0)4 220 01 20

Avec le soutien de

FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES


www.enmieux.be


Liège




Service public
de Wallonie


Cofinancé par
l'Union européenne

Guinéennes, c'est principalement le mariage forcé ou l'excision. Alors que les Somaliens et Guinéens, c'est plutôt l'enrôlement chez Al Shabab (Somalie) ou des problèmes politiques ou religieux.

5. Quelles sont les raisons pour lesquelles ces jeunes filles MeNA migrent ?

Ça dépend. Évidemment, il y a des contextes un peu généraux comme l'insécurité qui règne en Érythrée, Somalie ou Guinée. Mais il y a aussi la violence de genre que subissent une grande majorité de jeunes filles dans leur pays d'origine, lors du trajet migratoire. Donc des mariages forcés, des excisions, des rapt, des violences sexuelles, malheureusement il y en a beaucoup. Beaucoup de pression familiale aussi chez ces jeunes filles et de la violence sexuelle. Les raisons sont nombreuses et il n'y a rarement qu'une seule raison qui pousse une jeune fille à demander l'asile. Il y a des raisons multiples qui sont liées au genre et puis des raisons liées au pays qui sont parfois les mêmes que pour les garçons.

6. Est-ce que ce sont les parents qui prennent la décision de les envoyer en Belgique ?

Ça dépend aussi. Dans le cas de la jeune fille Roms de 11 ans que j'accompagne, c'est elle qui a décidé de fuir la famille, alors qu'elle était très jeune. Une autre a été abandonnée. Mais généralement, c'est soit la famille soit les parents au pays qui organisent le départ. C'est rarement les jeunes. Ça dépend aussi des profils, de l'âge et des raisons de migration. Quand ce sont des raisons qui sont dues à la famille ou à des mariages forcés, des excisions, de la maltraitance c'est souvent des départs spontanés décidés par les jeunes. Quand ce sont des raisons migratoires plutôt au niveau sécuritaire, économique, c'est souvent des projets décidés en famille.

7. Est-ce qu'il faut une formation ou des compétences particulières pour être désigné tuteur d'une jeune fille MeNA ?

Il n'y a pas de formation spécifique pour avoir des jeunes filles MeNA mais je pense que le Service des Tutelles connaît ses tuteur.rice.s, l'expérience et l'expertise que certain.e.s ont développé. Donc, je pense que pour les profils plus vulnérables, plus spécifiques, on choisit des tuteur.rice.s adapté.e.s. La posture professionnelle, les problématiques rencontrées ne sont pas du tout les mêmes, les violences que les jeunes filles ont subies sont assez nombreuses, donc ça demande un encadrement, une confiance qu'il faut créer. Il y a aussi un accompagnement bien spécifique à mettre en place. Je pense à trois Somaliennes que j'ai accompagnées, qui étaient excisées. J'ai dû intervenir à l'école parce qu'elles ne pouvaient pas faire le sport à cause de l'excision, et les professeurs ne comprenaient pas la problématique. Ça demande des connaissances assez poussées, parce que ça peut impacter toutes les sphères

de la vie des jeunes filles. Il y a aussi tout ce qui concerne les questions EVRAS, donc tout ce qui est développement identitaire, affectif, relationnel. Ce n'est pas du tout la même chose qu'un garçon. Ça demande aussi un encadrement par une équipe spécifique, comme un planning familial, des médecins parfois, comme au GAMS.

J'ai la chance de travailler depuis 15 ans à la Croix-Rouge, j'ai travaillé plus de 10 ans dans les centres, donc j'ai accompagné des centaines de personnes. Et grâce à ce travail j'ai pu développer des compétences, un réseau et une expérience. Je suis quelqu'un de très curieux qui se renseigne beaucoup. Et en tant que tuteur, je demande souvent des profils compliqués qui me forcent aussi à développer de nouvelles compétences, à poser de nouvelles portes.

8. Cela demande donc une implication personnelle

Oui, parce qu'avec les jeunes filles, la relation de confiance est parfois plus difficile à créer, du fait de leurs parcours. Cela demande beaucoup de disponibilités, de rencontres, d'activités mais aussi de la patience et de l'implication.

Cela demande aussi parfois de se battre contre le système. Si je pense à une petite jeune fille Roms handicapée physique et mentale, le CPAS, FEDASIL et l'Aide à la Jeunesse avaient refusé de l'accueillir, donc elle était à la rue. J'ai dû intervenir auprès du parquet, on a fait énormément de démarches en termes administratifs pour trouver une solution dans l'urgence. Il a fallu presque un an et demi de travail avant de trouver un SRJ, par exemple.

9. Comment se passe le premier entretien ? Est-il le même que pour les garçons ?

Le premier entretien, je le fais dès que je suis désigné. J'essaie d'aller dans les jours qui suivent avec un interprète si nécessaire, pour que le/la jeune puisse s'exprimer dans sa langue. C'est un droit. Et puis, je structure l'entretien en deux parties. Il y a une structure de base qui est la même pour tout le monde. C'est d'abord la prise de connaissances, création du lien, j'explique qui je suis, je demande au/à la jeune qui il/elle est. C'est plutôt une première partie informelle. Je demande aussi comment il/elle va, comment il/elle se sent dans le centre. J'essaie de créer un lien. Après, l'autre partie, parce que je trouve que l'information rassure, je vais informer le/la jeune sur mon rôle en tant que tuteur. S'il y a une demande d'asile en cours, je prends le temps aussi d'explorer, d'informer sur les étapes qui vont venir. Par rapport au centre, je prends toujours le temps de questionner le/la jeune sur le bien-être au centre, la santé. Je m'assure aussi qu'il n'y a pas de besoin urgent.

10. Est-ce qu'il y a des informations spécifiques que vous donnez aux filles ?

Malheureusement, même s'il y a un risque moins élevé, les garçons ont aussi un risque de violence sexuelle lors du trajet migratoire. Donc, c'est plutôt une question d'âge et de

nationalité. En fonction du/de la jeune que j'ai devant moi et de l'âge, je vais orienter mes questions. Je sais que si j'ai en face de moi une Somalienne de 15 ans, il y a sans doute déjà eu une excision. Je sais que je veux m'assurer qu'elle a les soins médicaux, qu'elle n'a pas de questions là-dessus. En tout cas, je vais l'informer qu'elle a le droit de m'en parler quand elle le souhaitera. Quel que soient les profils des jeunes, je veille aussi à m'assurer qu'ils n'ont pas subi de violences sexuelles lors du trajet migratoire. Et s'ils/elles ne sont pas prêt.e.s à en parler, ce qui est souvent le cas, je les invite à le faire au moment où ils/elles le sentiront. S'il y a des besoins plus spécifiques liés au genre, j'ouvre une porte où j'orienter vers les personnes spécifiques si elles le souhaitent.

11. Donc vous abordez la question des violences sexuelles dès le premier entretien ?

En tout cas, j'ouvre la porte, oui. Je dis que je suis informé du fait que, malheureusement, beaucoup de jeunes ont été victimes de violences physiques ou sexuelles lors du trajet migratoire, en Belgique ou parfois dans le pays d'accueil. Je dis aux jeunes qu'il n'y a aucune obligation de m'en parler aujourd'hui, ni demain, mais qu'ils ou elles sachent qu'à un moment donné, si ça devient difficile, ils/elles peuvent m'en parler ou à quelqu'un d'autre, que ce soit l'équipe médicale ou l'équipe sociale du centre. Et je reviens sur cette question-là si je sens qu'il y a quelque chose, mais je n'y vais pas de manière frontale. J'essaie de me calquer sur le rythme du/de la jeune.

Je pense que le fait d'oser verbaliser cette question devant les jeunes, ça la rend déjà réelle pour lui/elle et pour nous. Et à un moment donné, c'est plus facile pour lui/elle d'en parler parce qu'il/elle sait qu'on est au courant que ça arrive et que ça peut arriver. C'est presque 9 sur 10 qui subissent des violences sexuelles ou physiques, malheureusement, on ne peut pas faire comme si ça n'existe pas.

A la Croix-Rouge, on donne 4 fois par an des ateliers EVRAS en collaboration avec Prévention Sida, une équipe experte qui a développé un projet avec des outils spécifiques au MeNA. Cela permet aussi d'accompagner les jeunes filles sur les questions de genre.

12. Comment se passe l'accompagnement ? Est-il le même que pour les garçons ?

Pour moi, c'est un accompagnement individuel en fonction de chaque jeune. Chacun.e a ses propres besoins, son propre projet, sa propre réalité, il y a une attention particulière qui est la même pour tous les jeunes. Réduire ça à une question de genre, ce serait un petit peu trop restreint.

13. Est-ce qu'il y a des aspects de l'accompagnement particulièrement complexes (scolarité, santé, santé mentale, logement, etc.) ?

Pour moi, il y a tout ce qui concerne la procédure de traite des êtres humains (TEH). Il y a un risque plus important de TEH pour les jeunes filles, dans des réseaux d'exploitation sexuelle ou économique. On doit être toujours très vigilant. Il y aussi le problème de la pression familiale. Malgré le fait que ces jeunes filles sont en Belgique, il peut toujours y avoir une pression communautaire ou culturelle, ou venant du pays d'origine. Il est également important d'aider la jeune fille à s'émanciper et à pouvoir s'affirmer davantage. En termes de santé mentale, il y a tous les traumatismes liés aux violences qu'elles ont subies, les violences de genre. Et donc, ça demande un encadrement et une attention bien spécifiques. Il y a aussi la sécurité autour de ces jeunes filles dans les centres d'accueil ou dans les maisons où elles résident. On doit s'assurer de la sécurité en termes d'infrastructures, en termes d'accompagnement, en termes de ressources pour la jeune fille. Et puis évidemment, la demande d'asile reste une charge mentale énorme, d'une complexité énorme avec la longueur, les attentes, les sujets abordés. Donc oui, il y a de nombreuses particularités. Il y a aussi la santé en terme général. La santé des jeunes filles est très différente de celle des garçons, que ce soit aux niveaux sexuel, physique, etc. On doit être très vigilant parce que ça impacte les différents aspects de la vie quotidienne.

14. Travaillez-vous en partenariat avec des associations spécialisées dans l'accompagnement des jeunes filles migrantes ou d'autres associations ? Si oui, lesquelles et sous quelle forme ?

Je travaille beaucoup avec les maisons de jeunes et les services d'Actions en Milieu Ouvert (AMO) parce qu'elles peuvent travailler sur de nombreux aspects différents, que ce soit la scolarité, l'intégration, les activités, l'accompagnement individuel. Il y a aussi, évidemment, les avocats.

En fonction des besoins, il y a les psychologues ou les centres de santé mentale comme Exil, Savoir-Être. Il y a les hôpitaux dans certains cas. Je travaille aussi beaucoup avec l'Aide à la Jeunesse quand il s'agit de jeunes très vulnérables. Il y a évidemment aussi tous les Centres Psycho-Médico-Sociaux (CPMS) et les associations de soutien aux migrants, comme Live in Color, Mentor Jeunes, etc. avec qui je travaille beaucoup en fonction des profils et de la réalité des jeunes. En fonction des besoins, il y a les Centres de Prise en charge des Violences Sexuelles (CPVS) pour les cas de violences sexuelles, l'Unité de Psychopathologie Légale (UPPL) spécialisée dans tout ce qui est délinquance sexuelle. Il y a plein de partenaires. Donc, c'est difficile de les lister.



Pour faciliter la fréquentation de ces structures par les jeunes, il faut les accompagner. On sait que les jeunes sont timides, que c'est difficile d'aller vers l'inconnu. En tant que tuteur, on doit faire dans l'individuel, soutenir le/la jeune, être avec lui/elle dans un premier temps et puis quand il/elle a créé un lien avec l'AMO, la maison de jeunes ou le partenaire, il/elle pourra aller seule.

Malheureusement, quand on parle de MeNA, on pense à un migrant, à un étranger, avant de penser à un enfant. Tant qu'on aura un regard qui est biaisé, tant qu'on aura une appellation qui est biaisée, on ne pourra pas comprendre les MeNA comme des enfants. On les accompagne aujourd'hui comme des migrants, comme des demandeurs d'asile, comme des étrangers, vu que c'est une volonté de l'État. C'est une compétence de FEDASIL qui dépend de la ministre à l'immigration et à l'asile. Cela doit changer si on veut aussi qu'on accompagne les jeunes autrement.

**15. Avez-vous des procédures spécifiques en cas de constats de violences sexuelles
(Exploitation sexuelle, Mutilations génitales féminines, Mariage forcé, Autres)**

Non. La chance qu'on a c'est que le Service des Tutelles propose énormément de formations sur ces différentes thématiques avec des associations spécialisées. Elles sont proposées aux tuteurs chaque année et permettent de connaître le réseau et de savoir que faire si on est confronté à une situation de jeune fille qui risque l'excision ou qui a déjà été excisée, de mariage forcé ou des questions de genre.

Il y a aussi un helpdesk Caritas qui est accessible trois jours semaine où un travailleur de Caritas répond à toutes nos questions.

16. Quels sont les points positifs dans le travail avec ces jeunes filles ? Et quels sont les défis ?

Moi, je ne vois pas de différence. Que ce soient des garçons ou des jeunes filles, je suis toujours admiratif de leur résilience. Ils et elles ont vécu le pire et sont capables de se reconstruire. Ça peut prendre beaucoup de temps mais c'est aussi une motivation. Parfois, ils/elles ont plus, comme tous les jeunes, de motivation à se projeter, à vouloir construire une vie stable. Ce sont les liens qui se créent aussi avec ces jeunes filles, ces jeunes garçons. Pour moi les points positifs sont les mêmes : c'est leur force, leur courage, leur motivation, leur résilience. C'est leur volonté d'un avenir meilleur.

17. Quels sont les besoins non couverts dans l'accompagnement de ce public ?

Tout ce qui touche à l'accès à la santé mentale. Des espaces plus sécurisés pour les jeunes filles car il n'y en a pas toujours. Et de façon plus générale, les DASPA qui ne sont toujours pas adaptés pour les MeNA. Les professeurs en DASPA qui n'ont pas de formation spécifique FLE, qui n'ont pas toujours la bonne pédagogie. Il faudrait revoir la formation des professeurs qui interviennent dans le DASPA, pour un encadrement plus spécifique, plus rapproché. Et aussi parfois, les questions d'autonomie : comment prendre soin de soi au niveau de la santé, la construction identitaire, le développement de son corps, etc. Les jeunes filles sont encore trop livrées à elles-mêmes sur ces questions-là, même s'il y a des équipes médicales qui essaient de faire de leur mieux. Pour moi, on peut faire mieux encore.

18. Si vous aviez une baguette magique, que mettriez-vous en place pour améliorer la situation et le suivi de ces jeunes filles ?

J'ai toujours dit que l'accueil des MeNA devrait être un accueil géré par l'Aide à la Jeunesse, comme dans la majorité des pays européens. Ça veut dire que le regard qu'on aurait sur eux serait celui qu'on porte à des enfants. Ça sous-entendrait également que l'accueil dédié à ces jeunes serait un accueil spécifique à des enfants et pas comme aujourd'hui à des étrangers ou à des migrants. Ça veut dire qu'il y aurait une équipe plus spécialisée, un encadrement plus adapté, des structures plus adaptées qu'aujourd'hui. Ce serait ça ma baguette magique, c'est que l'Aide à la Jeunesse accepte d'accueillir ces jeunes comme tout enfant qui est en danger en Belgique.

4. Prise en charge spécifique à Liège et environs

1. Groupe pour l'Abolition des Mutilations Sexuelles Féminines - GAMS Belgique

Le GAMS lutte pour l'abolition des mutilations génitales féminines en Belgique et dans le reste du monde. L'équipe collabore avec les communautés concernées et effectue un travail de prévention, de soutien, de formation des professionnel·le·s et de plaidoyer.

Prévention : Grâce à la prévention, le GAMS a empêché que des filles nées en Belgique ou arrivées très jeunes ne soient excisées en Europe, lors de retour dans leur pays d'origine ou de celui de leurs parents.

Protection : Outiller les professionnel·le·s et/ou les membres de la famille pour empêcher une excision imminente ou un projet d'excision.

Accompagnement : Libérer la parole des femmes et des jeunes filles et leur permettre d'exprimer ce qu'elles ont vécu dans un cadre sécurisant, sans jugement : cela représente la base de l'accompagnement au GAMS Belgique.

Plaidoyer et expertise : La force du GAMS Belgique est d'avoir une approche bottom-up : c'est-à-dire que tout son travail de terrain auprès des communautés concernées et des professionnel·le·s nourrit le contenu de son plaidoyer qui est ancré sur le vécu des personnes concernées.

Formation : La formation a pour but d'améliorer l'identification et l'accompagnement des personnes concernées.

Coopération internationale : Conscient·e·s que les enjeux liés aux mutilations génitales féminines dépassent les frontières nationales, le GAMS est engagé à travailler en partenariat avec des actrices et acteurs mondiaux pour créer un impact à l'échelle internationale.

65, quai de Rome 4000 LIÈGE

info@gams.be OU louise@gams.be

0470 54 18 99 ou 02 219 43 40

<https://gams.be/>

2. Plateforme liégeoise sur les mariages forcés et les violences liées à l'honneur de l'AMO Service Droit des Jeunes de Liège (SDJ)

L'AMO Service Droit des Jeunes (SDJ) de Liège propose une aide sociale et juridique gratuite aux jeunes, et, à leur demande, un accompagnement individualisé.

L'objectif est de garantir que chaque jeune, quelle que soit son origine ou son parcours, puisse être informé, respecté et soutenu dans ses droits.

Dans cette dynamique, le SDJ de Liège a créé la Plateforme liégeoise sur les mariages forcés et les violences liées à l'honneur (PLMFVLH). Ce projet vise à prévenir, sensibiliser et accompagner autour de ces problématiques complexes.

La plateforme propose :

- Un accompagnement social pour les victimes (principalement des jeunes filles et des femmes) mais aussi pour les professionnel·le·s confronté·e·s à ces situations ;
- Des animations de sensibilisation autour des droits fondamentaux, de la liberté de choix et de l'égalité de genre ;
- Des formations à destination des professionnel·le·s, afin de mieux comprendre les mécanismes de ces violences et les manières d'agir de façon respectueuse et efficace.

63, rue du Laveu 4000 LIÈGE

plateformeliegemf.vlh@gmail.com

0495 92 79 35 et 04 222 91 20

<https://www.sdj.be/mariages-forces/>

3. Inforfemmes

Le planning familial Infor-Femmes est un service de prévention, d'accueil et d'accompagnement pour toutes les questions liées à la vie relationnelle, affective et sexuelle, ouvert à toutes et tous sans aucune distinction.

Chacun·e peut y parler librement, avec la certitude d'être entendu·e et aidé·e en toute confidentialité.

Le planning familial Infor-Femmes, dont le nom est issu des mouvances féministes, est ouvert à toutes et tous. Il prône le pluralisme en décidant de ne pas afficher de couleur philosophique ni politique et en étant attentif à la neutralité, l'ouverture, la diversité et le respect de l'autre. Il est composé d'une équipe pluridisciplinaire psycho-médico-sociale engagée dans la lutte contre toutes formes de discriminations en collaboration avec le réseau.



Place Xavier Neujean 19b - 4000 Liège
N° entreprise 465.562.188

info@cripel.be
www.criple.be

T : +32(0)4 220 01 20

Avec le soutien de

FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES



www.enmeieux.be



Liège



Wallonie



Service public
de Wallonie



Cofinancé par
l'Union européenne



Cofinancé par
l'Union européenne

L'équipe s'est également spécialisée dans la création d'outils pédagogiques sur des thématiques EVRAS (harcèlement, sexualité, discriminations, etc.) et dans la mise en place de formations à destination des professionnel·les.

4b, Rue des Franchimontois, 4000 Liège
inforfemmesliege@planningfamilial.net
+32 (0)4 222 39 65 ; +32 (0)4 72 62 11 51
<https://www.inforfemmesliege.be/>

4. Centre Louise Michel

Le planning familial Louise Michel, accueille en toute confidentialité pour aborder toutes les questions concernant la vie relationnelle, affective et sexuelle : les relations amoureuses ou familiales, les moyens de contraception et la grossesse (désirée ou non), les moyens de protection et de dépistage des infections sexuellement transmissibles, les orientations sexuelles, etc.

Il propose des consultations médicales, sociales, psychologiques et juridiques à prix démocratiques sur rendez-vous.

Le Centre Louise Michel pratique également l'avortement (interruption volontaire de grossesse).

Une permanence d'accueil est ouverte tous les jours de 9h à 17h (sauf le mardi, de 12h30 à 19h) par téléphone ou sur place.

45, Rue des Bayards, 4000 Liège
info@louisemichel.be
04/228.05.06
<https://louisemichel.be/>

5. Sürya

Sürya est née en 1995 d'une volonté politique d'apporter une réponse humanitaire aux victimes de la traite et du trafic des êtres humains.

Au fil de ces 25 années, Sürya accompagne et héberge des personnes ayant été victimes de la traite internationale des êtres humains, belges et étrangères, ainsi que des personnes non européennes victimes de trafic aggravé.

Accueil : Les travailleurs de Sürya sont joignables à tout moment pour répondre aux demandes tant de victimes potentielles que par des services de première ligne.

Hébergement : Sürya propose, en fonction des disponibilités, un hébergement dans leur maison d'accueil à une adresse tenue discrète pendant une durée limitée.

Accompagnement : Sürya apporte une aide psychosociale et médicale, un accompagnement administratif et une assistance juridique.

2, Rue Rouveroy 4000 Liège, Belgique

info@asblsurya.be

+32 4 232 40 30

Si vous êtes victime ou témoin d'une situation d'exploitation, appelez-nous

24h/24, 7j/7

<https://www.asblsurya.org/>

6. Centres de Prise en charge des Violences Sexuelles

Les Centres de Prise en charge des Violences Sexuelles (CPVS) offrent des soins multidisciplinaires aux victimes de violences sexuelles et des conseils aux personnes de soutien. Tous les soins sont proposés en un seul lieu par une équipe spécialement formée à cet effet.

Dans un Centre de Prise en charge des Violences Sexuelles, une victime peut recevoir gratuitement des soins holistiques 24h/24 - 7j/7. Des professionnel-le-s spécifiquement formé-e-s, notamment des infirmier-ère-s, des psychologues et des fonctionnaires de police, travaillent ensemble en un seul lieu pour offrir aux victimes de violences sexuelles les services suivants :



Place Xavier Neujean 19b - 4000 Liège
N° entreprise 465.562.188



info@cripel.be
www.criple.be



T : +32(0)4 220 01 20

Avec le soutien de

FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES



www.enmeieux.be



Liège



Wallonie



Service public
de Wallonie



Cofinancé par
l'Union européenne

Les soins médicaux : consistent à soigner les éventuelles blessures et lésions et procéder à un examen médical portant sur les conséquences physiques, sexuelles et/ou reproductive des violences sexuelles (y compris le dépistage de IST, la contraception d'urgence, le traitement en cas de risque de transmission du VIH et le traitement préventif ou indiqué de l'hépatite A ou B et du tétanos).

L'examen médico-légal : consiste à constater les éventuelles lésions et à collecter des preuves des violences sexuelles sur le corps ou les vêtements de la victime.

Le dépôt de plainte : consiste à déposer plainte auprès de la police. Toutefois, ce n'est pas une obligation. Si la victime hésite à le faire, les preuves recueillies sont alors conservées pendant une période convenue préalablement. La victime peut encore décider plus tard de porter plainte.

Les soins psychologiques : consistent à offrir une écoute, des informations et des conseils sur les réactions normales après des violences sexuelles et sur la manière d'y faire face. Au sein des Centre de Prise en charge des Violences Sexuelles, il y a également des psychologues clinicien-ne-s avec lesquel-le-s il est possible de planifier une consultation/un suivi.

Le suivi : consiste à élaborer un suivi médical et psychologique et/ou à orienter la victime vers des services psychosociaux et juridiques appropriés.

CHU Liège
 600 Rue de Gaillarmont, 4032 Chênée
 cpvs@chuliege.be
 04 323 93 11
<https://cpvs.belgium.be/fr>

7. AlternativeS, service d'accompagnement des personnes concernées par les violences basées sur le genre

Le service « AlternativeS » est un service d'accompagnement pour toute personne concernée par de la violence entre partenaires (violence physique, verbale, psychologique, sexuelle, économique, administrative...) ou fondée sur le genre (violences sexuelles, MGF, mariage forcé, violences liées à l'honneur, violences liées aux identités de genre ou aux préférences sexuelles).



Place Xavier Neujean 19b - 4000 Liège
 N° entreprise 465.562.188

info@cripel.be
www.criple.be

T : +32(0)4 220 01 20

Avec le soutien de

 FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES



www.enmeieux.be



Liège



Wallonie



Service public
de Wallonie



Cofinancé par
l'Union européenne

Les services d'AlternativeS

- Une permanence d'accueil sans rendez-vous
- Des consultations psychologiques sur rendez-vous
- Des consultations sociales sur rendez-vous
- Des consultations juridiques sur rendez-vous
- Un accompagnement dans les démarches
- Gratuité des services
- Ouvert à toutes et tous

17 rue des Carmes, 4000 Liège

Locaux du Centres de Planning familial Soralia de Liège

0473/62.64.55

<https://www.sofelia.be/alternatives-un-service-daccompagnement-des-victimes-de-violences-conjugales/>